

RELEVÉ DES AMENDES TRANSACTIONNELLES INFLIGES
PAR O.P.J. RINDIRO AU COURS DE L'ANNEE 1961.--

Noms	Date	N° Quittance	Autoch	Non Autoch	Montant
XXIX HAMED bin HANUD	23/2/61	:1031/09756/B	: -	: 250	: 250
NDIGEREMBE	: 1/3/61	:1031/09757/B	: 100	: -	: 100
KAJIRURUZE	: 1/3/61	:1031/09758/B	: 100	: -	: 100
			: 200	: 250	: 450

CERTIFIÉ SINCÈRE ET ARRÊTÉ A LA SOMME DE
QUATRE CENT CINQUANTE FRANCS.--

Rubengeri, le 2/8/1961
L'Officier de Police Judiciaire
RINDIRO. J.--



po
[Signature]
Lettre de quittance 1031/330/c
du 8/8/61
CE 1031 m
DEVISSEUR
[Signature]